

Les dividendes, une pratique vertueuse

Les montants distribués par les groupes du CAC 40 ont atteint un nouveau record en 2024.



PAR MURIEL BREIMAN

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE ÉCONOMIE

Les préjugés sur les dividendes ont la peau dure. On en fait le symbole d'un capitalisme sans vergogne, choix opportuniste de dirigeants à courte vue. Tout cela pour enrichir « les actionnaires », ce peuple anonyme et vénal, au détriment des salariés. L'Etat lui-même voit dans les rachats d'actions une cible idéale à fiscaliser, comme si la pratique était répréhensible. « L'argent est fait pour circuler et il n'y a rien de pire que l'immobilisme en ce domaine, qui fige des situations acquises, rétorquent Pascal Quiry et Yann Le Fur, tous deux enseignants à HEC. Seuls les conservateurs sont contre les dividendes et les rachats d'actions. »

Les auteurs de La lettre Vernimmen, référence en matière de finance d'entreprise, ont fait les comptes : en 2024, les groupes du CAC 40 ont rendu à leurs actionnaires 98,2 milliards d'euros, pour l'essentiel sous forme de dividendes sonnants et réverbérants. Un record, dont on aurait tort de s'insurger. D'abord, parce que le dividende n'enrichit pas le propriétaire des actions, puisque le cours de Bourse s'ajuste du montant du coupon détaché. On perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre. Surtout, la pratique relève d'une gestion saine des liquidités. Elle permet de réallouer les capitaux excédentaires des grands groupes rentables vers des entreprises innovantes et en croissance. Ne croyez pas que les ténors du CAC 40 manquent ici d'inspiration : Pascal Quiry et Yann Le Fur ont mesuré leur niveau d'investissements à 116,6 milliards, en hausse de 22 % par rapport à 2023. Un record également. ✨